



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

5985^e séance

Lundi 29 septembre 2008, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Kafando	(Burkina Faso)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Belle
	Chine	M. Zhang Yesui
	Costa Rica	M ^{me} Villalobos
	Croatie	M. Vilović
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} DiCarlo
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Kleib
	Italie	M. Terzi di Sant'Agata
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M ^{me} Jácome
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Quarrey
	Viet Nam	M. Hoang Chi Trung

Ordre du jour

La situation au Libéria

Dix-septième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission
des Nations Unies au Libéria (S/2008/553)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Souhaits de bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Président : Je voudrais, dès l'ouverture de la présente séance, au nom des membres du Conseil, souhaiter chaleureusement la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies, S. E. M. Zhang Yesui, qui se joint à nous aujourd'hui pour la première fois. Nous nous réjouissons tous à la perspective de travailler en étroite collaboration avec l'Ambassadeur Zhang, et nous lui souhaitons plein succès dans ses nouvelles fonctions. Je donne la parole à l'Ambassadeur Zhang.

M. Zhang Yesui (Chine) (parle en chinois) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de vos souhaits de bienvenue. Je suis très honoré d'avoir été nommé Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies. Cela me donne l'occasion de travailler avec tous mes collègues ici présents. Je comprends qu'en travaillant dans cette salle, nous accomplissons la tâche de maintenir la paix et la sécurité internationales avec la confiance de tous les États Membres de l'ONU. C'est seulement grâce à des efforts concertés et à une coopération sincère que nous pourrions mener à bien les tâches qui nous sont confiées.

Je sais que tous mes collègues ont entretenu d'excellents liens de coopération avec mon prédécesseur, l'Ambassadeur Wang Guangya. Je suis convaincu que les membres continueront d'être très généreux en m'accordant tout leur appui, ainsi qu'à la Mission chinoise auprès de l'ONU. Cela sera particulièrement important le mois prochain, quand la Chine assumera la présidence du Conseil de sécurité. J'espère entretenir une excellente collaboration avec mes collègues du Conseil et pouvoir bénéficier du plein appui et de la pleine coopération du Conseil et du Secrétariat.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Libéria

Dix-septième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria (S/2008/553)

Le Président : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu du représentant du Libéria une lettre dans laquelle il demande à être invité à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Selon la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ce représentant à participer au débat sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

Sur l'invitation du Président, M. Barnes (Libéria) prend place à la table du Conseil.

Le Président : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/613, qui contient le texte d'un projet de résolution élaboré au cours des consultations préalables du Conseil.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/553, qui contient le dix-septième rapport périodique du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies au Libéria.

Je crois comprendre que le Conseil de sécurité est prêt à voter sur le projet de résolution dont il est saisi. Si je n'entends pas d'objection, je vais maintenant mettre aux voix le projet de résolution.

Il est procédé au vote à main levée.

Votent pour :

Belgique, Burkina Faso, Chine, Costa Rica, Croatie, France, Indonésie, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Panama, Fédération de Russie, Afrique du Sud, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, États-Unis d'Amérique, Viet Nam

Le Président : Le résultat du vote est le suivant : 15 voix pour. Le projet de résolution est adopté à l'unanimité en tant que résolution 1836 (2008).

Il n'y a pas d'autres orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil de sécurité reste saisi de la question.

La séance est levée à 10 h 15.